

CLUB FRANÇAIS de l'AIREDALE TERRIER & de DIVERS TERRIERS – (CFAT-DT)

DEMANDE DE TITRE DE CHAMPION DE TRAVAIL

CHT ART (RENARDS) , C	HT BRO ONG (SA	angliers) 🗖, CHT B	RO LAP (LAPINS)
Propriétaire (s)			
Adresse:			
Tél:	E-mail:		
RACE:	Sexe :	Né (e) le :	
Nom du chien :			
Identification:	CARNET DE TR	AVAIL N°	
Livre des Origines	Numéro	Signature	du propriétaire

Pour l'obtention du titre de champion de travail :

- > Champion de travail sur ongulés : 2 CACT sous 2 juges différents , dont au moins 1 obtenu dans une épreuve organisée par le CFATDT
- Champion de travail sur petit gibier : 3 CACT sous 2 juges différents dont au moins 2 obtenus dans des épreuves organisées par le CFATDT
- Champion National de Travail en Terrier Artificiel, avec 3 CAT/A attribués par 3 juges différents (dont 2 français)

Pièces à joindre(Scan ou photocopies)

Carnet de travail :

- 1/ 1ère page avec le n° du carnet de travail et coordonnées du chien
- 2/ pages internes du carnet de travail avec, (date, lieu, Club organisateur, récompenses obtenues (nom des juges et signature.)

Autres justificatifs :

- 3 / notifications des juges. (échelle des points et attribution du CACT)
- 4/ slip de jugement (très bon ou excellent en exposition)
- 5/ Pedigree du chien
- 6 / Empreinte ADN Attention cet ADN doit être enregistré dans la base de donnée de la SCC

La demande d'homologation doit être adressée par le Club à la SCC dans les 2 mois qui suivent la dernière récompense.

L'ADN n'est pas une récompense et ne peut être pris en compte dans le délai des deux mois de « dernière récompense ».

Les Scan ou photocopies des justificatifs devront être faits en pleine page pour pouvoir identifier l'exposition, la date, la race, la classe d'engagement, toutes les croix des résultats doivent être apparentes sur le côté droit. Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires

IMPORTANT:

- ✓ Ecrire lisiblement, en caractères d'imprimerie.
- ✓ <u>Indiquer E-mail ou Joindre 1 enveloppe timbrée (pour vous confirmer l'enregistrement)</u>
- ✓ Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires.
- ✓ Demande à adresser à Jean Claude SAUCET
- √ par mail: jd.saucet.cfatdt@gmail.com ou par poste: 64 rue de Ronquerolles 95620 PARMAIN

Pour les non-adhérents, faire parvenir avec les documents un chèque ou un virement de 15€ (par demande d'homologation) à l'ordre du CFAT & DT, pour l'enregistrement de celle-ci. (IBAN FR7630003002100005038253744 BIC : SOGEFRPP) tarif applicable à partir du 1er Janvier 2020